



# Foncier et développement

UN COMITÉ RÉUNISSANT DÉCIDEURS, EXPERTS ET CHERCHEURS  
AU SERVICE DES POLITIQUES FONCIÈRES À L'INTERNATIONAL

[www.foncier-developpement.org](http://www.foncier-developpement.org)





© Valérie Clerc (Cambodge), Yves le Bars (Sénégal), Olivier Toutain (Maroc), Dominique Violas (Madagascar)

## Le foncier est un enjeu primordial

pour le développement économique, la paix sociale en milieu rural et urbain, et l'environnement dans les pays du Sud.

Depuis près de 15 ans, le Comité technique « Foncier & développement » travaille à l'élaboration de politiques foncières adaptées aux enjeux de sécurisation des populations les plus vulnérables dans les pays du Sud. Il compte aujourd'hui une trentaine de membres aux approches très diverses en termes de disciplines et de compétences. Ses membres travaillent au sein des principales institutions de recherche, d'enseignement, d'expertise et de coopération sur le foncier et ses questions connexes dans une variété de pays et de continents :

- l'Association des études foncières (Adef);
- l'Agence française de développement (AFD);
- l'Association pour contribuer à la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (Agter);
- l'Agence de services et de paiement (ASP);
- le Centre international de recherche agronomique pour le développement (Cirad);
- le Centre national de recherche scientifique (CNRS);
- le Conseil supérieur du notariat (CSN);
- l'École supérieure des géomètres et topographes (ESGT);
- l'association France International pour l'expertise foncière (FIEF);
- le Gret (Professionnels du développement solidaire);
- l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM);
- l'Institut géographique national France international (IGN);
- l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram);
- l'Institut de recherche pour le développement (IRD);
- le Laboratoire d'anthropologie juridique de Paris (LAJP), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne;
- le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE);
- le Pôle de recherche montpelliérain sur le foncier rural dans les pays du Sud.

### Des rencontres et échanges réguliers

Ses membres se réunissent une fois par mois **sous l'égide de l'Agence française de développement et du ministère des Affaires étrangères et européennes** pour conduire des réflexions et des travaux sur le foncier et son actualité. Sont également mobilisés à distance des assistants techniques et coopérants en poste dans les pays du Sud et intervenant en appui aux processus de réforme en cours (Hub-rural de Dakar, Programme national foncier de Madagascar, Code rural du Niger).

Le Gret intervient en appui à ce Comité technique, il en assure le secrétariat et l'animation (réunions, échanges électroniques, portail « Foncier et développement »).

### Un réseau élargi aux acteurs internationaux

Les échanges ne se limitent pas aux experts français. **Les travaux du Comité technique sont présentés une fois par an aux acteurs nationaux et internationaux** : Banque mondiale, Department for International Development (DFID), Food and Agriculture Organization (FAO), International Fund for Agricultural Development (FIDA), International Institute for Environment and Development (IIED), International Land Coalition (ILC), Millennium Challenge Corporation (MCC), UN-Habitat, représentants d'organismes du Sud (Landnet West Africa, Université fédérale de Rio, Programme national foncier de Madagascar). Ils travaillent en synergie sur les questions foncières et les nouvelles problématiques d'intervention.

### Une fonction de veille sur l'actualité du secteur

Le Comité a vocation à faciliter l'accès à une information d'actualité de qualité sur le secteur. Dans cette perspective, il appuie et promeut **des observatoires** existants (Madagascar) ou en cours de construction (Agricultures du monde, Afrique de l'Ouest).

Dans le cadre du portail « Foncier et développement », il publie également **un bulletin d'informations** diffusé auprès de plus de 600 abonnés partout dans le monde (décideurs, élus, professionnels, chercheurs).

## Promouvoir la production de nouvelles connaissances

**Le Comité fonctionne comme une communauté d'apprentissage qui échange, structure et publie de nouvelles connaissances sur le foncier.** L'ambition de ces publications est d'ouvrir le débat, d'éclairer des changements de règles de gestion du foncier et de permettre à un large public d'appréhender un sujet important pour le développement.



### De nombreuses publications issues de travaux d'expertise et de recherche

Le Comité a accompagné de nombreuses publications sur le foncier issues de travaux d'expertise ou de recherche collective mobilisant des spécialistes francophones et anglophones du Nord et du Sud (publications d'IIED, rapports d'étude de la Coopération française, ouvrages édités chez Karthala).

Dans le cadre du projet mobilisateur « Appui à l'élaboration des politiques foncières », des travaux de recherche ont été menés sur les dynamiques et transactions foncières et les processus d'élaboration des politiques foncières en Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti, Mali, Sénégal, Tunisie et Vietnam.

Ces travaux feront l'objet de publications accessibles au public sur le Web et dans la collection « focale » des éditions de l'AFD.

## Éclairer les choix politiques et contribuer aux débats internationaux

### Le Comité est un lieu de synergies nouvelles entre chercheurs, experts, décideurs et opérateurs.

La Coopération française accompagne la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales intégrant le foncier (Mali, Sénégal, Niger, etc.).

Le Comité l'appuie et la guide dans ces actions.

Il est également mobilisé par d'autres instances internationales pour contribuer à la formulation de leurs stratégies en la matière (Guidelines de l'Union européenne, Policy Research Report de la Banque mondiale, Directives volontaires de la FAO).

### DEUX EXEMPLES D'ACTION DU COMITÉ

#### Le Livre blanc sur le foncier des acteurs français de la coopération

##### « Gouvernance foncière et sécurisation des droits dans les pays du Sud »

Issu de l'expérience acquise par le Comité et d'un vaste processus d'élaboration collective, ce Livre blanc présente une analyse des enjeux contemporains du foncier dans les pays du Sud, en milieu rural et urbain. Il propose des axes stratégiques pour la Coopération française. Sécurisation foncière et gouvernance sont les deux axes fondamentaux de politiques foncières couplant efficacité économique et équité, et construisant une citoyenneté renouvelée. Cela suppose des démarches ouvertes, reconnaissant la diversité des droits et de leurs détenteurs, et offrant des dispositifs souples de sécurisation de ces droits.

La version intégrale de ce texte a été publiée en 2009, en français et en anglais. Une synthèse est disponible en portugais et espagnol.



#### L'appui au positionnement français sur les phénomènes d'appropriation de terres à grande échelle

Depuis 2008, le Comité est à l'initiative d'un groupe de travail qu'il anime avec le Groupe interministériel français sur la sécurité alimentaire (GISA) et des acteurs de la société civile française (CCFD, Oxfam, Peuples solidaires) sur les questions d'appropriation de terres à grande échelle. Respect des droits des usagers du foncier et compatibilité des investissements privés avec l'intérêt général sont au cœur de la position défendue par le groupe de travail. Les travaux ont donné lieu à la production de deux documents :

- un document de travail proposant un état des lieux et identifiant des pistes d'actions : « **Document d'analyse et de propositions sur les appropriations de terres à grande échelle dans le monde** » ;

- une note de positionnement portée par la France dans les débats internationaux : « **Appropriation de terres à grande échelle et investissement agricole responsable. Pour une approche garante des droits de l'homme, de la sécurité alimentaire et du développement durable** ».

Le Comité participe et contribue par ailleurs aux réflexions engagées par le Centre d'analyse stratégique à la demande du Premier ministre français.



# Appuyer les acteurs des politiques foncières

Depuis 2006, le Comité pilote le projet « Appui à l'élaboration des politiques foncières » grâce au financement de l'Agence française de développement et du ministère des Affaires étrangères et européennes. Ce projet a financé la production d'outils dans les domaines de l'information et de la formation, ainsi que des opérations de recherche et de capitalisation d'expériences.

## Les actions mises en œuvre dans le cadre du projet « Appui à l'élaboration des politiques foncières »

Outre le Livre blanc, l'appui au positionnement français sur les phénomènes d'appropriation de terres à grande échelle, et des travaux de recherche, le projet a initié les activités suivantes :

- un portail Web « Foncier et développement » : [www.foncier-developpement.org](http://www.foncier-developpement.org)
- un état des lieux sur les cadres juridiques et institutionnels du foncier, de la gestion des ressources naturelles et de la décentralisation dans 23 pays d'Afrique;
- un atelier international d'échanges sur les pratiques de sécurisation foncière à l'échelle communale (Cotonou, Bénin du 20 au 24 octobre 2008);
- des fiches pédagogiques sur des thèmes clés de la question foncière en Afrique de l'Ouest destinées aux

différentes catégories d'acteurs (décideurs, cadres publics ou privés, agents de projet et OP) pour les aider à définir leur positionnement dans les débats sur le foncier ;

- une étude sur les besoins en formation de la réforme foncière à Madagascar;
- un cycle d'enseignement sur le thème « gouvernance foncière et usages des ressources naturelles » en Tunisie;
- la participation et la contribution des membres du Comité à des évènements internationaux ;

Les documents produits dans le cadre de ces actions sont disponibles en version intégrale sur le portail « Foncier et développement » :  
[www.foncier-developpement.org/vie-des-reseaux](http://www.foncier-developpement.org/vie-des-reseaux)



© Christian Vium (Mauritanie)

## Pour plus d'informations :

### SECRÉTARIAT DU COMITÉ TECHNIQUE « FONCIER & DÉVELOPPEMENT »

> s/c Gret, Campus du Jardin tropical  
45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France

> Tél. 33 (0)1 70 91 92 10  
> [secretariatCTF@gret.org](mailto:secretariatCTF@gret.org)  
> [www.foncier-developpement.org](http://www.foncier-developpement.org)

